



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 84512

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur le rapport concernant la place des dispositifs médicaux dans la stratégie nationale de santé rendu par le Conseil économique social et environnemental. En effet, celui-ci préconise de rendre obligatoire le renseignement des registres par les professionnels de santé. Il souhaiterait connaître sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84512

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juillet 2015](#), page 5084

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)